

# Forêt d'Escoublac



La forêt d'Escoublac est une forêt communale. Cet espace boisé et protégé de 50 hectares, est équipé de 7,5 km de pistes cavalières, avec obstacles, d'un parcours de santé de 1 350 m avec 40 ateliers, et d'un circuit de randonnée

L'environnement naturel de la communauté d'agglomération offre deux circuits de 10 km de randonnées pédestres et en lien avec d'autres itinéraires balisés.